

Les Statuts de l'association « la maison du compost »

ARTICLE 1 : Nom et siège

Entre toutes les personnes qui adhèrent aux présents statuts, il est formé une association dénommée « **La maison du compost** ». Cette association est régie par les articles 21 à 79-III du Code Civil Local maintenu en vigueur dans les départements du Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle, ainsi que par les présents statuts.

Le siège de l'association est fixé au 4 rue de Dachstein 67200 Strasbourg

Le siège peut être transféré sur simple décision du comité directeur.

L'association est inscrite au registre des associations du tribunal

ARTICLE 2 : Objet et but

L'association « **la maison du compost** » a pour objet de promouvoir, de sensibiliser et/ou d'accompagner les citoyens désireux de pratiquer du compostage individuellement ou collectivement (compostage de jardin, lombricompostage, compostage en bas d'immeuble...).

Elle favorise le compostage de proximité sous toutes ses formes.

Elle incite à la valorisation du compost et son utilisation notamment dans l'activité de jardinage.

L'association est à but non lucratif.

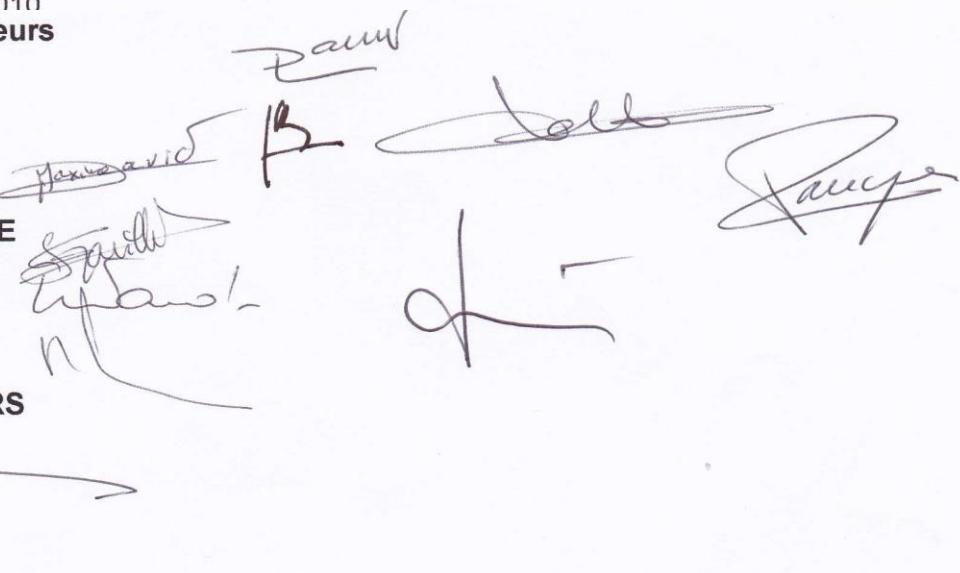
ARTICLE 19 : Approbation des statuts

Les présents statuts ont été adoptés par l'assemblée générale constitutive qui s'est tenue à Strasbourg

Le vendredi 14 avril 2010

Les membres fondateurs

Pascale DAVID
Geneviève BRUN
Nicolas ROUYER
Maxime DAVID
François DELALANDE
Sylviane GAVILLOT
Lucie JULLIARD
Frédéric DAVID
Pascal NOUY
Jean-Yves BROCKERS





En 2011 l'activité de la Maison Du Compost consistait essentiellement à l'animation d'ateliers d'initiation et de fabrication de vermicomposteurs, notamment au Sine de Bussière. Odette Durrenberger, avait participé à l'un des premiers ateliers.



A Lingolsheim



A Schiltigheim



A Cronenbourg

En 2012 les 3 premiers sites historiques sont créés, nous en avons depuis accompagnés plus de 200.

Les premières formations



En 2012 les premières actions menées dans le cadre d'une convention avec l'ADEAN, cofinancée par l'ADEME, qui nous permettra par la suite de *passer marché* avec le SMITOM Haguenau Saverne. Le marché d'une durée initiale de 4 ans a été renouvelé 1 fois. Nous travaillons toujours avec le Smitom et espérons un prochain renouvellement en octobre.



Les premières animations « grand public »



Les premières conférences

Le premier marché avec la CUS, entre mars et avril 2013. Pour accompagner le passage à 1 levée nous avons installé près de 400 composteurs à Reichstett. Cette action qui a été évaluée sur plusieurs années a donné d'excellents résultats. C'est certainement cette action qui a donné confiance à la CUS et qui a nous a permis de « décrocher » le marché de l'accompagnement des sites de compostage collectif, l'année suivante.



En 2014, 2015 les premiers sites collectifs installés dans le cadre du « marché » avec la CUS



A la maison d'Arrêt de Strasbourg



Rue de Dambach à Strasbourg Neudorf



A l'école maternelle de la maille Jacqueline à Strasbourg Hautepierre



Rue des Vosges à Schiltigheim



Site public place de la question à Strasbourg



Rue du rivage Ostwald



Rue du Moulin à Porcelaine à Strasbourg à Strasbourg



Jardin partagé fridolin à Strasbourg

En 2016, l'organisation de la première rencontre régionale des acteurs de la prévention et la gestion de proximité des biodéchets à Strasbourg, première étape de ce qui est devenu le Réseau Compost Citoyen Grand Est en 2020.



2016 début de l'aménagement du Jardin partagé St Gall



Et en 2018 l'accès à un bureau à la Tour du Schloessel



Les
« vieux »



Et les plus jeunes



Les
encore
plus
jeunes



Jean Yves



Margaux,



Victor

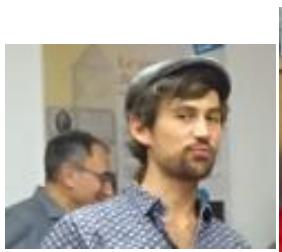


et Mélissa qui arrive

Le comité
de
direction



Frédéric et Geneviève,



Hervé,



Claudine, Zoé et Isabelle



Eric,



Marie Ange,



Blandine

Et puis Odette ...

